

MISE A JOUR DES LISTES ELECTORALES

Tous les patentés, inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés sont avisés que les listes électorales arrêtées au 31 décembre 2020 de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers (CCISM) sont consultables :

- dans les mairies,
- au greffe du tribunal de commerce,
- au siège de la CCISM et dans les antennes (Uturoa et Taiohae),
- sur le site de la CCISM www.ccism.pf.

Les électeurs peuvent, pendant la période de publicité des listes électorales (du 1er mars au 30 mars 2021), déposer une réclamation auprès du secrétariat de la commission électorale de la CCISM.

Cette réclamation peut porter sur un ajout, un retrait ou une modification des mentions figurant sur les listes.

Les réclamations devront être adressées, par simple lettre, par courriel numérique ou par télécopie à la commission électorale : BP 118 Papeete, FAX : 40 54 07 01, email : juridique@ccism.pf.

La commission électorale statue dans les quinze jours sur les réclamations à l'issue de la période de consultation.

Pour tout renseignement, contacter le 40 47 27 47.

Le Président
Stéphane CHIN LOY